

Prêt d'honneur création

INITIATIVE REUNION ENTREPRENDRE

Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur à taux zéro pour création d'entreprise de Initiative Réunion Entreprendre est un dispositif global d'accompagnement à la création d'entreprises qui se décompose en 3 étapes :

- l'accompagnement avant la création : analyse du projet, aide à la recherche de financement,
- l'accompagnement financier, sous forme d'un PTZ (Prêt à Taux Zéro) sans intérêt et sans garantie personnelle,
- le suivi : accompagnement après création pour limiter le risque d'échec.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le prêt d'honneur pour création d'entreprise s'adresse à toute personne souhaitant créer une entreprise de tous secteurs d'activité.

La création de l'entreprise doit être localisée dans le département de La Réunion.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

Il permet de renforcer les fonds propres et finance le Besoin en Fonds de Roulement (BFR).

Quelles sont les particularités ?

— Entreprises inéligibles

Ne peuvent bénéficier de l'aide les activités de marchands de biens, location d'établissements industriels ou commerciaux équipés ainsi que certaines activités immobilières.

Les associations et les sociétés civiles immobilières (SCI) ne sont pas concernées par le prêt d'honneur.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant du Prêt d'honneur est compris entre 3 000 € et 25 000 € en fonction du coût global du projet.

Pour quelle durée ?

La durée de remboursement va de 12 à 60 mois avec une possibilité de différé de 3 à 6 mois maximum.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme

Les demandes de prêt d'honneur création sont à faire à Initiative Réunion Entreprendre.

Critères complémentaires

- Création datant d'au plus 5 ans.
- Forme juridique
- Publics visés par le dispositif
 - > Créateur
 - > Repreneur

Organisme

INITIATIVE REUNION ENTREPRENDRE

- 6, bis route de Savannah
Immeuble Chane Chu
2ème étage Porte 211
97460 SAINT-PAUL
Téléphone : 02 62 55 26 44
Télécopie : 02 62 55 26 39
E-mail : contact@initiative-reunion.fr
Web : www.initiative-reunion.fr